

Votre inscription vous permettra d'avoir accès au site des associations tassilunoises de la ville. Cette prestation est entièrement gratuite.  
Elle est prise en charge par la ville de Tassin la Demi-Lune afin d'offrir aux usagers (public et associations) des outils adaptés pour un meilleur service public.  
Une fois votre inscription enregistrée, vous recevrez par mail vos identifiants. Vous pourrez ensuite mettre en ligne les informations concernant votre association dans l'espace qui vous sera réservé.  
Pour tout renseignement, contactez le service communication au 04 72 59 22 11.

### Charte informatique

Le Président de l'association s'engage à respecter la législation et à ne pas diffuser sur le site de message qui porte atteinte aux valeurs fondamentales de l'Education nationale, dont en particulier les principes de neutralité religieuse, politique et commerciale. Sont également interdits et le cas échéant sanctionnés par voie pénale : l'atteinte à la vie privée d'autrui, la diffamation et l'injure ; la provocation de mineurs à commettre des actes illicites ou dangereux, le fait de favoriser la corruption d'un mineur, l'exploitation à caractère pornographique de l'image d'un mineur, la diffusion de messages à caractère violent ou pornographique susceptibles d'être perçus par un mineur ; l'incitation à la consommation de substances interdites ; la provocation aux crimes et délits et la provocation au suicide, la provocation à la discrimination, à la haine notamment raciale, ou à la violence ; l'apologie de tous les crimes, notamment meurtre, viol, crime de guerre et crime contre l'humanité ; la négation de crimes contre l'humanité ; la contrefaçon de marque ; la reproduction, représentation ou diffusion d'une oeuvre de l'esprit (par exemple programme d'une entreprise de communication audiovisuelle) en violation des droits de l'auteur, du titulaire de droits voisins et/ou du titulaire des droits de propriété intellectuelle ; les copies de logiciels commerciaux pour quelque usage que ce soit, hormis une copie de sauvegarde dans les conditions prévues par le code de la propriété intellectuelle. : extrait musical, photographie, extrait littéraire, ...) ou d'une prestation de droits voisins (par exemple : interprétation d'une oeuvre musicale par un artiste, phonogramme, vidéogramme.

### Lu et approuvé

Date :  
Nom et signature :

Inscription à retourner par courrier  
Mairie de Tassin la Demi-Lune -  
Direction de la communication -  
place H. Pérégut  
69160 Tassin la Demi-Lune ou  
email à : communication@  
villetassinlademilune.fr

Nom de l'association :

.....

Domaine d'activité : (entourez votre choix, maximum 3)

**Culture et Loisirs - Enfance et Jeunesse - Vie dans la cité - Sport - Social et Humanitaire.**

Présentation et but de l'association :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Siège social : (adresse)

.....

.....

Membres responsables : (noms et fonctions)

président : .....

secrétaire : .....

trésorier : .....

autre : .....

.....

Contact : (email, téléphone, site internet)

.....

.....

.....